

Assurer la traçabilité de l'assiduité des élèves à la formation pour des tiers légitimes (financeurs, parents, représentant légal...) qui en font la demande

Le support utilisé est la fiche de suivi / livret dématérialisée qui est systématiquement renseignée pour chaque élève.

Les informations sur les jours de présence, les horaires de présence, les retards éventuels ou les jours d'absence sont notés, chaque élève doit émarger cette fiche de suivi à chaque leçon de conduite. Pour les séances théoriques nous avons une feuille d'émargement pour notifier leur présence.

La fiche de suivi est disponible sur l'application clic permis avec identifiant et mot de passe et pour les parents via le site internet "<https://www.clic-permis.com/>".